

Résidences
de l'Avre



Résidence de l'Avre

Les Clayes-sous-Bois

Réunion publique du 22 septembre 2021





Résidences
de l'Arre



Présentation du projet

Calendrier de réalisation

Relogement

Communication



Résidences
de l'Avre



Polylogis
Groupe

CitAme

La résidence de l'Avre se transforme

Le groupe Polylogis opère une véritable métamorphose de la résidence de l'Avre en passant par l'amélioration de l'habitat et la transformation du quartier en un véritable **lieu de vie qualitatif et convivial**.

OBJECTIFS :

LOGEMENTS EXISTANTS

1

Rénover les logements et
parties communes

STATIONNEMENT SECURISÉ

2

Améliorer le stationnement

ESPACES EXTERIEURS

3

Aménager des espaces verts de
qualité

CONSTRUCTIONS NEUVES

4

Possibilité pour les locataires
d'accéder à la propriété

DEMOLITION

5

Démolition avec un **relogement**
tenant compte des besoins des
familles



Résidences
de l'Avre



La résidence de l'Avre se transforme

Le nouveau quartier à la fin des travaux



Résidences
de l'Avre



La résidence de l'Avre se transforme

Programmes neufs de qualité comprenant :

logements en accession à la propriété, logements sociaux, logements en Bail Réel et Solidaire (BRS). Tous avec des parkings souterrains sécurisés.

Soit 15% de logements supplémentaires au sein du nouveau quartier **proposant une offre attractive et de qualité aux locataires et futurs acquéreurs.**

Démolition de 27 logements

Bât 1

45 logements accession libre
Accession au prix du marché

35 logements sociaux
pour le relogement des familles concernées par la démolition

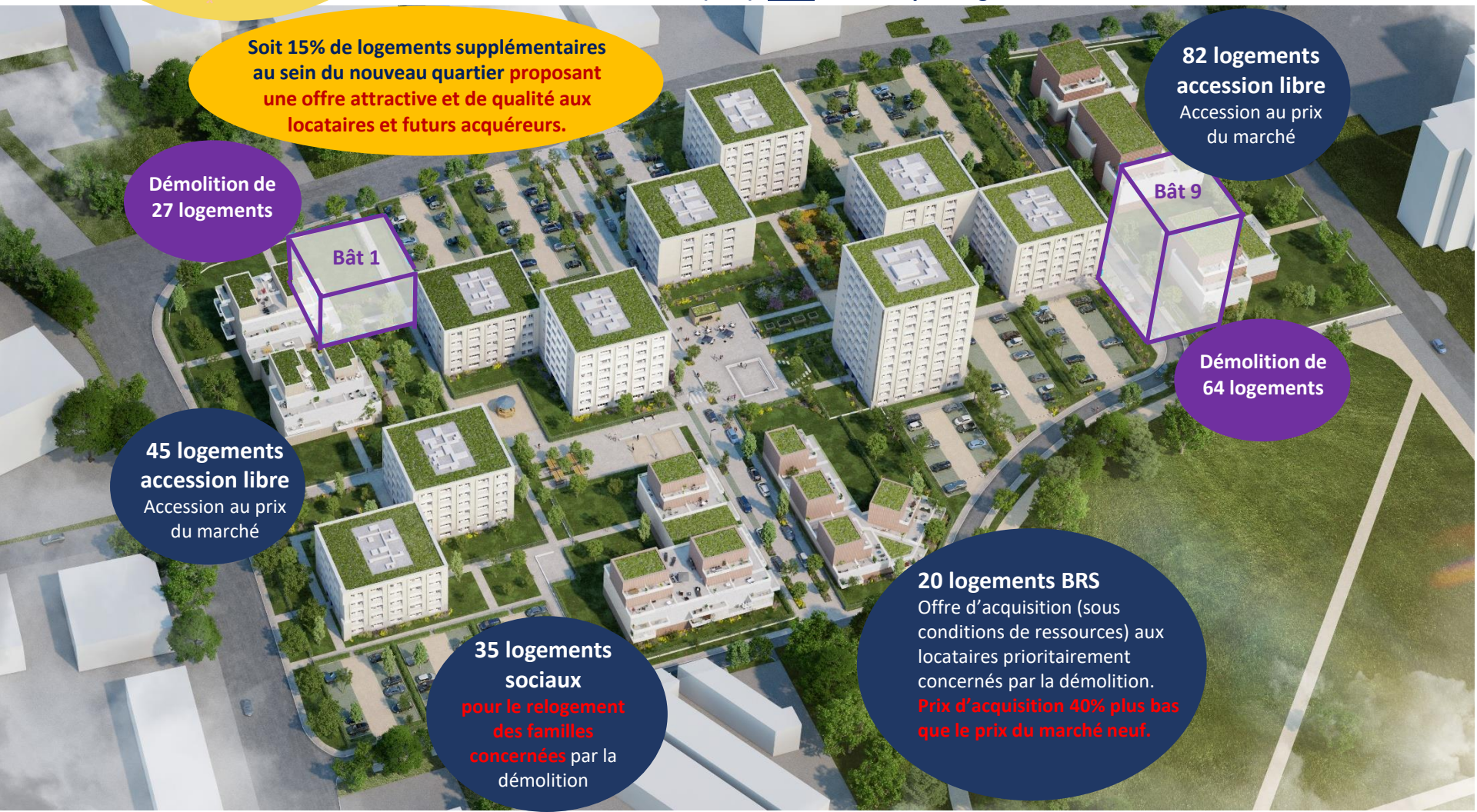
82 logements accession libre
Accession au prix du marché

Bât 9

Démolition de 64 logements

20 logements BRS

Offre d'acquisition (sous conditions de ressources) aux locataires prioritairement concernés par la démolition.
Prix d'acquisition 40% plus bas que le prix du marché neuf.





La résidence de l'Avre se transforme

Programme de réhabilitation :

- ☐ à l'intérieur des logements : rénovation des pièces d'eau, mise aux normes électriques, changement des portes palières...
- ☐ dans les parties communes : locaux OM, réfection des halls, ...

OBJECTIFS :

INTERIEUR DES LOGEMENTS

Rénovation :

- des salles de bains,
- de l'électricité,
- changement des canalisations,
- des cuisines,
- remplacement des portes palières.

PARTIES COMMUNES

Rénovation :

- des halls,
- des cages d'escaliers,
- de l'éclairage,
- des locaux vide-ordures,
- des caves,
- ...





1



La résidence de l'Avre se transforme

Espaces extérieurs : création d'une grande place, d'aire de jeux, d'espaces de détente, de jardins potagers, d'espaces végétalisés, réaménagement des aires de stationnement, sécurisation des pieds d'immeuble, amélioration de la circulation et création de voiries.

OBJECTIFS :

VOIRIES

1

De nouvelles voiries seront réalisées

STATIONNEMENT

2

Réaménager et sécuriser le stationnement. Il sera désormais uniquement accessible aux locataires

BÂTIMENTS

Sécuriser les accès aux bâtiments existants et neufs.

GRANDE PLACE

3

Créer une belle place totalement rénovée, complétée par des bancs, des végétaux et des espaces ludiques (lieu d'aisance, terrain de pétanque) qui favorisent le lien social.

VEGETALISATION

4

Le site accueillera de nouvelles plantations, des jardins fleuris ou potagers, des espaces de détente et de contemplation.

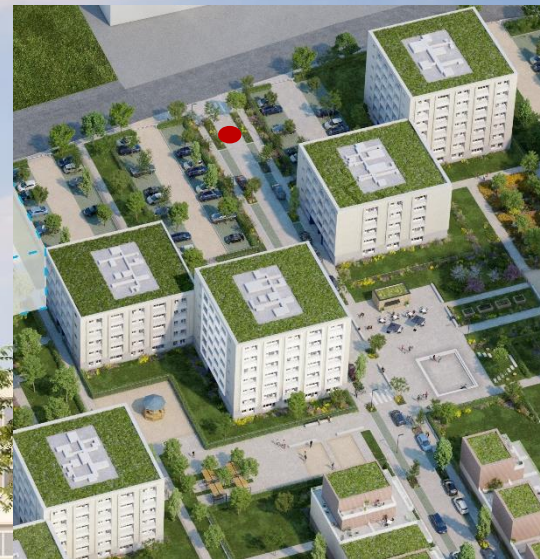


Résidences
de l'Avre



La résidence de l'Avre se transforme

Le nouveau quartier à la fin des travaux



Résidences
de l'Avre



La résidence de l'Avre se transforme

Le nouveau quartier à la fin des travaux



Résidences
de l'Avre




Polylogis

CitAme

La résidence de l'Avre se transforme

Calendrier : phase 1

Période : **septembre 2022 à 2024**

TRAVAUX :

REHABILITATION ●

Intérieure des logements
et parties communes

CONSTRUCTIONS ●

53 logts en accession libre
35 logts sociaux
20 logts BRS

ESPACES EXTERIEURS ●

Aménagement des voiries,
des espaces verts et des
des stationnements de
surface



Résidences
de l'Avre




Polylogis

CitAme

La résidence de l'Avre se transforme

Calendrier : phase 2

Période : **2024-2026**

TRAVAUX :

DEMOLITIONS ●

1 rue de l'Avre (27 logts)

9 rue de l'Avre (64 logts)

CONSTRUCTIONS ●

74 logts en accession libre

ESPACES EXTERIEURS ●

Aménagement voirie



Résidences
de l'Avre



La résidence de l'Avre se transforme

Relogement

LES ETAPES CLES DU RELOGEMENT

...un accompagnement individualisé tout au long du parcours

Réunion avec
les locataires
concernés par
le relogement



Etape 0

Octobre 2021

Enquête
locataire



Etape 1

oct/déc 2021



Construction
offre
adaptée

Etape 2

T2 2022

Commission
d'attribution



Etape 3

-



Signature
nouveau
bail

Etape 4

-

Déménage-
ment



Etape 5

-





Résidences
de l'Avre

La résidence de l'Avre se transforme

Relogement : le groupe Polylogis se fera assister d'une société spécialisée dans l'organisation, le suivi et la mise en œuvre du relogement qui sera l'interlocutrice privilégiée des locataires tout au long du processus de relogement.

LOGIREP s'engage à :

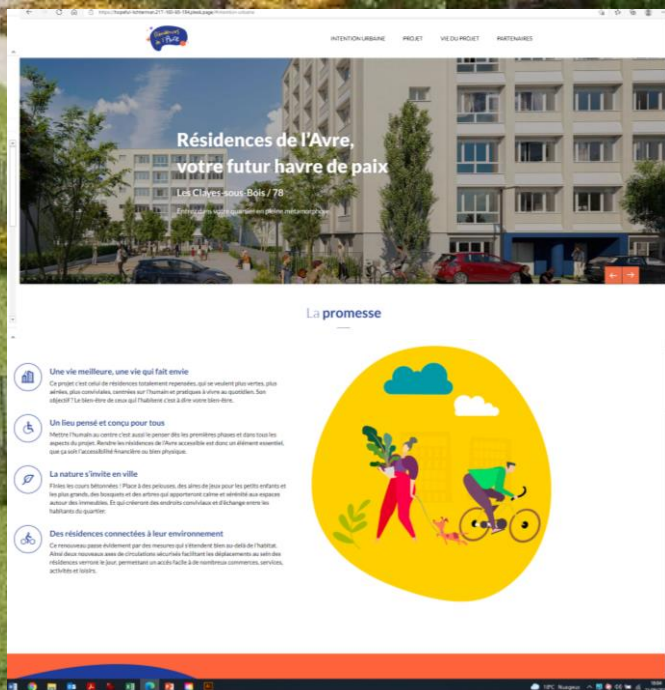
- **Tenir compte des besoins de familles** et assurer un accompagnement personnalisé,
 - Proposer et attribuer un logement au **loyer compatible avec les possibilités financières** du ménage,
 - Proposer un **logement en bon état**,
 - **Reloger selon les souhaits des ménages (aux Clayes-sous-Bois ou à proximité** pour ceux qui le désirent),
 - Prendre en charge les **frais de déménagement (via un prestataire désigné)**,
 - Transférer le **dépôt de garanti sans supplément**,
 - Accompagner et suivre les **personnes en difficulté**.
- 

Résidences de l'Avre



La résidence de l'Avre se transforme

Outils de communication : mise en place d'un site internet dédié à l'opération, bulle de vente, partenaire accompagnant le relogement et de régulières réunions d'information sur l'avancement des travaux...



Création d'un site internet (mise en service début octobre 2021:

- Informations sur le **projet**, les **programmes** de construction, le **calendrier** de travaux, les **acteurs** du projet,
- Possibilité de poser des **questions**,
- **Communication** sur les ateliers participatifs **locataires** ou **événements** organisés tout au long du projet.

Communication en présentiel :

- Etape 1 – septembre 2021 : réunion publique
- Etape 2 – octobre 2021 : réunion relogement
- Etape 3 – 4^e trimestre 2021 : atelier participatif locataire
- Etape 4 – 1^{er} semestre 2022 : réunion de présentation du projet
- Etape 5 – 2^e semestre 2022 : réunion de démarrage des travaux



Résidences
de l'Avre



La résidence de l'Avre se transforme

Merci de votre attention

